

Conseil communal du 28 novembre 2024 – Gemeenteraad van 28 november 2024

Interpellation citoyenne déposée par M. Daniel Liebmann Diallo concernant « le droit international et le droit des Palestiniens »

M. Daniel Liebmann Diallo – Il y a presque un an, le 30 novembre 2023, Latifa Elmcabeni a fait ici une interpellation citoyenne en demandant que notre commune se prononce pour un cessez-le-feu immédiat dans la guerre à Gaza. Aujourd'hui, nous renouvelons cette demande pour que notre commune se prononce symboliquement pour un cessez-le-feu

Nous, citoyens et citoyennes de Saint-Gilles, avons lancé cette année un mouvement de solidarité et de récolte de fonds en soutien à l'Hôpital de Revalidation de Bethléem, sous le nom « de Bethléem à Bethléem » : de notre quartier de la place Bethléem à la ville palestinienne de Bethléem, sous occupation israélienne, en Cisjordanie.

Nous demandons au conseil communal de soutenir, de pérenniser et d'amplifier les initiatives solidaires de la population pour les Palestiniens et Palestiniennes, et de nouer des liens officiels avec la municipalité de Bethléem sous forme d'un jumelage.

En Palestine, à Gaza, depuis un an, un génocide se déroule sous nos yeux, sur tous nos écrans, comme en 1994 au Rwanda. Malgré les votes à l'ONU pour un cessez-le-feu, y compris au Conseil de sécurité, les massacres, l'épuration ethnique et la dévastation se poursuivent dans l'impunité.

Les tueries à grande échelle ont déjà coûté la vie à plus de 43.000 Gazaouis, selon le comptage officiel des autorités de santé de Gaza, voire à 186.000 selon les calculs de la revue scientifique médicale *The Lancet* publiés en juillet 2024.

L'armée israélienne a rendu Gaza inhabitable. Les maisons, les infrastructures publiques, les hôpitaux, les écoles, les universités, les musées, les sites archéologiques, les églises, les mosquées, les cimetières, les boulangeries, les stations de pompage d'eau, les centrales électriques ... sciemment détruits par l'armée qui se dit être « la plus morale du monde ». En plus en octobre, le Parlement israélien a adopté deux lois pour interdire l'UNRWA, l'agence des Nations unies qui fournit à l'ensemble des réfugiés palestiniens les moyens de survivre. Il s'agit d'une nouvelle étape dans la liquidation du peuple palestinien.

Francesca Albanese, la rapporteuse spéciale de l'ONU pour les territoires palestiniens occupés, écrit : « Israël détruit les Palestiniens de Gaza de multiples façons. La création de conditions de vie insoutenables et inhumaines est la plus complexe et la plus cruelle. Ne l'appellez pas "guerre". Il s'agit

d'un génocide. Les motifs ne sont pas pertinents. L'intention (c'est-à-dire la détermination) de détruire est évidente et sans équivoque. La complicité des autres États est tout aussi évidente. »

Dans un article du *Soir* du 13 novembre dernier, intitulé « *Israël a transformé la bande de Gaza en couloir de la mort* », Baudouin Loos écrit : « *Depuis plus d'un an, l'armée israélienne mène dans la bande de Gaza une lutte sans merci contre le Hamas qui ressemble à une guerre contre les civils. Le misérable territoire a subi des destructions immenses et les morts s'enchaînent au gré des bombardements quotidiens sans que le monde ne réagisse.* » Et tout cela avec le soutien militaire, politique et diplomatique direct des États-Unis et de l'Union européenne, y compris la Belgique.

Au moment où Gaza est détruit, la Cisjordanie n'est pas épargnée. Depuis le 8 octobre 2023, plus de 900 Palestiniens et Palestiniennes de Cisjordanie ont été tués. Récemment, Bezalel Smotrich, le ministre israélien des Finances, a carrément donné l'ordre de préparer l'annexion de la Cisjordanie pour 2025 !

Un jugement de la Cour internationale de justice de juillet 2024 confirme que l'occupation de la Cisjordanie par Israël est illégale depuis 1967. « *La communauté internationale, et en particulier les alliés d'Israël, doit maintenant prendre des mesures sans équivoque pour veiller à ce qu'Israël mette fin à son occupation illégale, en commençant par l'arrêt immédiat de l'extension des colonies israéliennes et l'annulation de l'annexion des territoires palestiniens, y compris Jérusalem-Est, et le démantèlement du système violent d'apartheid* », précise le tribunal.

Notre commune n'a bien-sûr pas de pouvoir au niveau des relations internationales mais peut aider à soutenir le respect du droit international. La situation est comparable à celle de l'Afrique du Sud à la fin du régime d'apartheid : le boycott et l'isolement international étaient indispensables pour inverser le rapport de force et forcer le gouvernement blanc à abolir l'apartheid.

La population de Belgique manifeste son opposition à la guerre. Le 20 octobre 2024 70.000 manifestants et manifestantes descendaient dans les rues de Bruxelles pour exiger la fin de la guerre à Gaza notamment en cessant totalement de fournir des armes à l'armée israélienne. Un sondage récent de 11.11.11 a montré que 73 % des Belges sont en faveur d'un cessez-le-feu et 54 % en faveur de sanctions contre l'État d'Israël.

Les initiatives et les actions pour la Palestine se multiplient partout à Bruxelles. Les communautés maghrébines, et plus généralement arabes, y jouent un rôle central, parfois aux côtés de Juifs anticoloniaux, où souvent les femmes sont à l'avant plan.

Des riverains et riveraines de la place Bethléem organisent un soutien financier à l'hôpital de revalidation de Bethléem en Cisjordanie, entre autres via une soirée culturelle et une levée de fonds.

De plus, la place Bethléem est le lieu de plusieurs manifestations de solidarité. Depuis février, chaque samedi après-midi il y a un hommage poétique à la Palestine sur le kiosque.

Nous demandons à notre conseil communal de soutenir le droit international et les droits des Palestiniens et Palestiniennes et, à cette fin, de :

1. se prononcer pour l'arrêt de la guerre et l'accès immédiat à l'aide humanitaire à Gaza ;
2. se prononcer pour un embargo sur les armes vers Israël ;
3. se prononcer pour supprimer l'accord d'échange entre Israël et l'Union européenne ;
4. prendre l'initiative d'un jumelage avec la ville palestinienne de Bethléem.

Malgré le projet d'annexion du gouvernement de Benjamin Netanyahu, Bethléem et tous les territoires occupés depuis 1967 font parties intégrantes de la Palestine et doivent le rester.

En acceptant notre demande, la commune de Saint-Gilles se rangera du bon côté de l'Histoire face au génocide de Gaza, comme de nombreux Saint-Gillois et Saint-Gilloises l'ont fait sous l'Occupation nazie en sauvant des Juifs et des Juives, et en participant à la Résistance pour notre Libération nationale.

M. Jean Spinette – bourgmestre – Je tiens d'abord à vous remercier pour cette interpellation. J'ai déjà eu l'occasion de vous répondre sur le fond et sur la forme dans les mêmes termes que ceux que je vais utiliser aujourd'hui. Sur la forme, un examen juridique de base conclurait que l'objet de votre interpellation ne relève pas de la compétence d'une commune et qu'a priori elle n'est donc pas recevable. Mais ce n'est pas le choix que nous avons fait. Il était effectivement important que vous puissiez vous exprimer dans cette enceinte démocratique pour faire valoir votre opinion et surtout votre combat pour la paix. Cependant la compétence d'une commune en cette matière est relativement faible et imaginer que, face aux multiples instances et organisations de défense du droit international qui ont dénoncé ce conflit illégitime et cette violence barbare, l'avis d'une commune puisse infléchir d'un iota la politique de M. Netanyahu serait bien prétentieux de notre part.

Quant aux nombreuses manifestations qui ont eu lieu sur notre territoire, même si elles n'ont pas respecté les règles, elles ont été tolérées – pas interdites mais pas autorisées non plus. Beaucoup ont en effet pris la place Bethléem pour symbole. Nous comprenons tout à fait ce choix. Je garde en mémoire ces images douloureuses d'oliviers – qui sont pour moi symboles de paix – détruits ou incendiés au large de Bethléem en Cisjordanie.

La situation catastrophique et dramatique qui règne en Palestine préoccupe tous les militants. S'il y a quelques mois, certains se perdaient en arguties sur l'existence ou non d'un génocide, je pense qu'aujourd'hui avec les experts d'un jeune âge qui fréquentent nos écoles, nous pouvons même parler de destruction massive vu l'état du territoire et du temps qu'il faudra aux populations pour s'y

réinstaller le cas échéant. Alors que la durée et l'étendue du conflit ou certaines déclarations d'intention pourraient nous laisser quelque espoir, les doutes sont permis.

Plutôt que de répondre en détail à vos trois premières questions, je voudrais dire que nous sommes solidaires des peuples en souffrance et sommes en contact avec des institutions hospitalières sur place. Des personnes proches de vous nous ont d'ailleurs récemment interpellés pour aider un chirurgien palestinien.

La tâche de notre commune sera dans la reconstruction. En collaboration avec les organisations juives comme musulmanes présentes à Saint-Gilles, nous examinerons comment, à notre échelle, soutenir les populations et agir dans le sens de la paix – et de la cohésion sociale sur notre territoire en montrant l'exemple. Si la place Bethléem peut servir de symbole à cela, pourquoi pas ?

Lors des discussions sur l'accord de majorité, les négociateurs ne m'ont pas attendu pour convenir de nouer un partenariat de coopération et d'échanges de compétences avec une municipalité de Cisjordanie, comme nous en avons avec la ville de Likasi ou de Berkane. Les villages palestiniens ont davantage besoin de ce genre de liens que d'un jumelage, fort coûteux et peu utile.

Plus légèrement, certains actes méritent aussi d'être posés comme celui de planter un olivier de Cisjordanie place Bethléem, mais nous n'allons pas nous contenter de ce simple geste symbolique et consensuel. Nous comptons nous impliquer dans un échange avec un hôpital ou avec une municipalité et en profiter pour expliquer aux enfants de notre commune l'horreur de la guerre, en particulier quand elle est fondée sur une notion de territoire, de nationalité, de culture, de culte ou d'identité.

Nous sommes bien décidés à agir pour faire progresser la paix dans le monde, qui est sans cesse mise à mal. Je vous remercie pour votre engagement en tant que citoyens saint-gillois. Nous avancerons dans le sens que vous souhaitez de manière simple et concrète. Si écrire un courrier au nom du conseil communal aux grandes instances internationales ne nous semble pas pertinent, nous pouvons au moins, à notre niveau, nous montrer solidaires des populations qui souffrent là-bas – et ailleurs.

M. Marwan Hobeika, conseiller communal – chef de groupe ECOLO-Groen – Au nom de mon groupe, je voudrais vous remercier de porter à nouveau l'attention de notre assemblée sur les crimes abominables et révoltants que subissent les populations civiles palestiniennes, notamment à Gaza, sans oublier celles de Cisjordanie. Nous partageons votre indignation et votre colère face aux violations graves et répétées du droit international, et du droit international humanitaire à Gaza, en Cisjordanie et, j'ajouterais, au Liban.

Outre les innombrables crimes de guerre et crimes contre l'humanité que pointe le rapport de la Commission d'enquête indépendante internationale des Nations unies, publié le 10 octobre dernier, la Cour internationale de justice a reconnu, dans son arrêt du 26 janvier 2024, le risque plausible de génocide de la population palestinienne à Gaza, ordonnant aux autorités israéliennes de mettre en œuvre six mesures conservatoires pour le prévenir.

Près d'un an plus tard, la situation à Gaza n'a fait que se détériorer et la souffrance et l'horreur n'ont fait que s'aggraver comme en témoigne le rapport de Francesca Albanese, rapporteuse spéciale de l'ONU sur les Territoires palestiniens, qui met à nouveau en garde contre l'imminence d'un génocide.

Comme vous le rappeliez, il y a très exactement un an, ce conseil entendait l'interpellation citoyenne portée par Mme Latifa Elcambeni, intitulée « L'Appel de Bethléem », et nous adoptions lors de la même séance une motion relative à la situation au Proche-Orient et à la résolution pacifique des hostilités en Israël-Palestine.

Les demandes adressées au gouvernement fédéral rejoignent largement celles de « L'Appel de Bethléem » et auxquelles les vôtres font écho. En tant que belge, nous pouvons saluer la position assumée par notre Premier ministre et notre diplomatie. Les nombreuses déclarations d'Alexander De Croo ont systématiquement appelé à une désescalade et rappelé que le respect du droit international était notre boussole à tous, qui s'imposait à l'ensemble des belligérants, qu'il s'agisse des autorités israéliennes, du Hamas ou du Hezbollah, et qu'il était la condition *sine qua non* d'une résolution du conflit. Plus récemment, et contrairement à la France, le Premier ministre a confirmé que la Belgique appliquerait le mandat d'arrêt de la CPI à l'encontre du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, de l'ancien ministre de la Défense, Yoav Galant, ainsi que du chef de la branche armée du Hamas, considérant qu'il ne pouvait y avoir deux poids deux mesures. Nous rappelons en outre que la vice-Première ministre Groen, Mme Petra De Sutter, avait appelé il y a quelques mois à une réévaluation de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël – position que partagent plusieurs pays européens.

Mais qu'en est-il dans notre petite commune ? Lors des dernières élections, la liste Ecolo-Groen avait défendu dans son programme le projet de mettre en œuvre un partenariat avec une municipalité palestinienne. Comme vient de l'évoquer M. le bourgmestre, une telle mesure figure dans l'accord de majorité. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Saint-Gilles confortera ainsi une nouvelle fois son identité de commune hospitalière, ouverte au monde et solidaire des peuples opprimés. Merci encore pour votre interpellation et soyez sûrs que vous pourrez toujours compter sur les écologistes pour soutenir les idéaux de justice et de paix.

M. Loïc Fraiture, conseiller communal – chef de groupe PTB*PVDA – Nous vous remercions de nous interpeller à nouveau sur cette question. Nous appuyons vos quatre revendications très concrètes. Il y a un an, nous avons déposé une motion, adoptée avec le PS et Ecolo, demandant au gouvernement fédéral de soutenir un cessez-le-feu à Gaza.

Aujourd'hui, il faut aller plus loin. L'accord de majorité va apparemment dans le bon sens. Nous sommes confiants sur la concrétisation du projet de partenariat avec une commune palestinienne. Nos accords de solidarité avec le Maroc et le Congo fonctionnent très bien.

Par ailleurs, au-delà des prises de position symboliques, il est important de rester mobilisés au niveau communal. Il y a dix ans la lutte contre le TTIP (*Transatlantic Trade and Investment Partnership*), qui avait une dimension internationale, est partie des communes. Et cela a été efficace. Une motion n'est pas seulement un acte symbolique, elle permet aussi de mettre la pression sur les gouvernements, qui sont en partie responsables de la situation à Gaza. Si Israël jouit d'une telle impunité, c'est parce qu'il est soutenu par les États occidentaux. C'est la preuve d'ailleurs qu'il s'agit d'une guerre impérialiste, d'une guerre coloniale. Nous devons nous saisir de notre capacité d'agir localement.

Mme Celi Rodriguez, conseillère communale – cheffe de groupe MR-Open VLD – Dans toute conflit, les pertes de vies humaines, en particulier lorsque les victimes sont des enfants, sont d'une atrocité sans nom et totalement inacceptables quel que soit le pays, quel que soit le camp.

Comme pour tout conflit armé, notre parti plaide pour que tous les belligérants respectent le droit international et le droit international de la guerre, conformément aux résolutions des Nations unies.

Pour notre groupe, il est important que les populations civiles qui en ont besoin puissent bénéficier d'une aide humanitaire, y compris à Gaza, et cela en coordination avec les partenaires européens et en veillant à ce que cette assistance ne soit pas dévoyée par des organisations terroristes.

Le seule solution durable est et restera une solution négociée dans le respect des droits humains de chaque habitant d'Israël et de Palestine. Par ailleurs, nous rappelons que, dans tous les conflits, ce sont les populations civiles et innocentes qui paient le prix. Elles ne sont pourtant pas responsables de la situation. C'est la raison pour laquelle, pour protéger les populations civiles israéliennes et palestiniennes soit du terrorisme soit de la guerre, nous appelons à une résolution pacifique du conflit. Aujourd'hui, nous ne devons choisir qu'un seul camp : celui de la paix. Nous soutenons aussi un cessez-le-feu humanitaire. Une paix négociée est la seule option possible.

Mais, puisque le PTB nous a cités, je vous demanderais pourquoi avoir choisi ce conflit en particulier alors que tant d'autres, tout aussi atroces, sont volontairement ignorés ?

M. Daniel Liebmann Diallo – Je me félicite que l’assemblée soit en faveur d’un cessez-le-feu. Il ne reste plus qu’à le voter. C’est symbolique mais ce n’est pas négligeable. Cet engagement peut faire boule de neige et inciter d’autres communes à emboîter le pas. C’est important aussi pour les Palestiniens de se sentir soutenus par la population belge et internationale. Les trois premiers points de notre demande sont essentiels. Ils marquent le coup par rapport à une guerre atroce.

Je suis aussi heureux d’apprendre que l’accord de majorité prévoit déjà de nouer des liens avec une municipalité palestinienne. Nous suivrons ce projet avec grand intérêt. Au-delà du symbolique, la création d’une telle relation pourrait offrir une protection à la municipalité choisie – ce pourrait être Bethléem – à l’instar de ce que fut l’opération « Villages roumains, à laquelle la commune de Saint-Gilles a participé activement. Cette campagne avait pour but d’empêcher leur destruction par le régime d’alors. Des initiatives similaires pourraient être lancées avec Bethléem ou une autre municipalité palestinienne.

M. Jean Spinette – bourgmestre – Nous espérons que vous ne serez pas seulement spectateurs de l’évolution de notre projet mais un partenaire actif. De manière générale, nous sommes pour la participation citoyenne et l’interactivité, et nous entendons aviver les liens qui nous unissent aux organisations juives comme musulmanes ou arabes pour qu’elles nous accompagnent dans cette initiative. Avec tous les membres du Collège, nous nous efforcerons de tisser des ponts et de construire le vivre ensemble dans notre commune qui compte de très nombreuses nationalités.